

**DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 31 JUILLET 2017**

## **Propriétaire**

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

CP et Ville : .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

N° Compte SHF : .....

Si vous souhaitez un justificatif comptable, cochez ici →

## **Personne responsable du poney pendant le concours**

NOM, Prénom : .....

Tél MOBILE (obligatoire) : .....

## **Poney**

Nom : .....

Race : .....

Sexe : **MALE**  **HONGRE**  **FEMELLE**

N° SIRE |\_\_| |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| TAILLE : |\_\_|\_\_|\_\_| cm Note en local/régional : ...../20

NB : Dans le cas où la qualification en région a lieu après la clôture des engagements, les poneys non qualifiés pourront être déclarés « forfait », et l'engagement remboursé sur demande écrite à la FPPCF envoyée au plus tard le lendemain du concours régional.

CATEGORIE	Tarif adhérent (1) Connemara, New-Forest, PFS ou Welsh	Tarif adhérent (2) à une autre ANR reconnue par la SHF
Femelle et Hongre de 3 ans	45 €	80 €
Mâle 3 ans non candidat étalon facteur de PFS	45 €	80 €
Mâle 3 ans candidat étalon facteur de PFS	150 €	200 €

\* (1) Adhérent 2017 : ANPFS (Poney Français de Selle)  AFPNF (New-Forest)  AFPC (Connemara)  AFPCW (Welsh)

Le cavalier des poneys présentés montés doit être couvert par une assurance garantissant les risques liés à la compétition équestre. Si le cavalier n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à cette présentation montée.

1/ J'atteste avoir pris connaissance des informations et règles ci-jointes, ainsi que du règlement du Championnat 3 ans Poneys de Sport ;

2/ J'autorise l'ANPFS, organisateur de Sologn'Pony, à diffuser mes coordonnées dans le Catalogue Général publié lors de la manifestation et sur le site internet de Sologn'Pony, et à utiliser des photos de mes poneys pour la publication de supports ;

3/ Je joins : - le règlement par chèque, établi à l'ordre de la FPPCF, correspondant à mon engagement  
- une copie du protocole du concours local ou régional

4/ Pour les candidats étalons facteur de PFS, je joins :  
- un chèque de 150€ à l'ordre de l'ANPFS pour les candidats étalons facteur de PFS, restitué si le poney est ajourné à l'issue des épreuves  
- un récapitulatif des performances sportives des ascendants et collatéraux avec justificatifs des résultats

Fait à

le

Signature :

Informations et réservations de boxes sur le site : [www.solognpony.com](http://www.solognpony.com)

FPPCF – Emilie Morichon – 2 Route du Val - 76450 Saint Martin aux Buneaux

tel : 06 63 95 73 62 / e-mail : [contact@poneys-france.fr](mailto:contact@poneys-france.fr)

[www.poneys-france.fr](http://www.poneys-france.fr) / [www.solognpony.com](http://www.solognpony.com)



## RAPPEL :

Pour engager en épreuve d'élevage, le propriétaire doit être adhérent à une Association Nationale de Race et une Association Régionale (ou locale) d'Éleveur.

## REGLES SANITAIRES :

Chaque poney présent devra être accompagné de son livret, ses vaccins doivent être à jour. Il doit présenter un bon état sanitaire. L'organisation se réserve le droit d'interdire l'accès au terrain à un animal jugé non sain, ou de lui imposer de quitter le site ou encore de le placer en quarantaine.

## TOISAGE DES PONEYS LORS DU NATIONAL :

Lors du Championnat de France 2017 qui aura lieu pendant Sologn'Pony le 20 août, les Poneys engagés dans l'épreuves seront toisés. La toise aura lieu le dimanche 20 août 2017 à 8h, avant le début des tests du concours.

Elle se déroulera de la manière suivante :

Examen des allures du poney sur sol dur : un poney irrégulier ne pourra être toisé.

La toise sera effectuée dans un box fermé, par une personne habilitée par le Conseil d'Administration de la FPPCF en présence d'un secrétaire et du propriétaire. La mesure sera communiquée au propriétaire du poney et au jury.

**Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés ne seront pas admis à participer à ce concours.**

Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte. Seule la toise des poneys admis au concours sera communiquée.

## ASSURANCES :

Le cavalier des poneys présentés montés doit être couvert par une assurance garantissant les risques liés à la compétition équestre. L'assurance liée à la licence fédérale couvre ces risques. Si le cavalier n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à cette présentation montée.